



AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres

Par la présente, vous êtes convoqués à la séance régulière du conseil d'établissement 2022-2023 qui se tiendra le mercredi **23 novembre** 2022 à 19 h à la bibliothèque de l'école.

Projet d'ordre du jour

	Temps estimé			
1. Ouverture de la séance, présences et quorum	2 min.			
2. Parole au public	2 min			
3. Adoption de l'ordre du jour	2 min	Document remis		Pour adoption
Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2022				
4. 4.1. Suivi : ristourne vente cahiers d'exercices, Papeterie & Cie ; 4.2. Calendrier des rencontres ; 4.3. Règles de régie interne ; 4.4. Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école	10 min.			
5. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements	15 min.	Document remis	Art. 217	Pour consultation
6. Présentation des résultats de la consultation des élèves. (Fiche #19)	10 min.		Art. 89.9 et 110.4	Pour information
7. Services extrascolaires (activités parascolaires) (Fiche #20)	10 min.	Document remis séance tenante	Art. 90 à 92	Pour approbation
8. Choix de la papeterie pour l'année 2023-2024	5 min.			Pour approbation
9. Confinement 15 décembre	5 min.			Pour information
10. Activités et sorties éducatives (Fiche #16)	10 min.	Document remis séance tenante	Art. 87	Pour approbation
11. Suivi du budget : 11.1. Fonds spéciaux ; (Fiche #22) 11.2. Budget de fonctionnement du CÉ ; 11.3. Budget école : 2021-2022 et 2022-2023	10 min.		Art. 95, 96.24, 110.4, 110.13	Suivis et pour adoption
12. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement : Retour sur le visionnement des 7 premières capsules	2 min.		Art. 53 et 459.5	
13. Services offerts à l'école, normes et modalités d'évaluation et maquette de cours 2022-2023 : Remise des documents.	2 min.	Documents remis séance tenante	Art. 83, LIP 96.15	Pour information
Varia				
14. 14.1. : Ajout de vêtements à la collection Raphaël U ; 14.2. : Suivi situation secondaire 4.				Pour information
Informations/bons coups :				
15. 15.1. Mot de la présidente ; 15.2. Mot du représentant au comité de parents ; 15.3. Mot du personnel de soutien et des professionnels ; 15.4. Mot des enseignants ; 15.5. Mot des élèves ; 15.6. Mot de la direction.	10 min.			
16. Levée de la séance	2 min.			Pour adoption